

- - - - 1 4 9 8

COMMUNIQUÉ RADIO/PRESSE

N° CRP/MINTP/SG/CPR FC/EP/SPMJ/2022 DU

20 SEPT 2022

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES AON N°: 082 /AONO/MINTP/CSPM - PFC/2021, DU 15 DECEMBRE 2021 EN VUE DE L'ACQUISITION DE SIX (06) RADARS POUR LA GENDARMERIE NATIONALE ET LA POLICE.

Financement :) Prêt BIRD N° 8650 /République du Cameroun (BIP 2022 et suivants).

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions d'Appel d'Offres AON No: 082 /AONO/MINTP/CSPM - PFC/2021, du 15 décembre 2021 en vue de L'ACQUISITION DE SIX (06) RADARS POUR LA GENDARMERIE NATIONALE ET LA POLICE, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

Soumissionnaire retenu				
Type d'intervention	Noms et Adresses du prestataire	Montant TTC Corrigé (FCFA)		Délais d'exécution (jours)
		En chiffre	en lettre	
acquisition de six (06) radars pour la Gendarmerie Nationale et la Police	PSE CONSULTING CAMEROUN SARL Yaoundé-Cameroun Tél : 673 186 728, Courriel: info@pse-consulting.com .	213 457 500	Deux Cent treize millions quatre cent cinquante-sept mil cinq cent	60 (soixante)

Soumissionnaires non retenu

APPLICATIONS INFORMATIQUES ET INDUSTRIELLES (A2I) SARL	<p>Eliminé à l'examen préliminaire pour motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production d'une seule expérience dans la fourniture des radars semi-portatifs au cours des trois (03) dernières années avec contrats et PV de réception joints ; - Non-respect de la consommation énergétique du radar qui doit être inférieure à 25 W au lieu de 48 W telle que proposée ; - Le délai d'exécution des prestations de trois (03) mois supérieur à celui de 60 jours tel que prescrit dans le DAO <p>Offre financière non moins disante</p>
---	---

Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de marché.

Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Projets à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera.

